

POLITIQUE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



Le site ialoo, détenu par ialoo-my lovely swiss shop-LONGINO, constitue une plateforme créative d'artistes, de designers et d'artisans. Nous nous conformons aux lois de propriété intellectuelle et aux meilleures pratiques du secteur afin de maintenir l'intégrité de notre plateforme.

Nous respectons scrupuleusement le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle et nous vous demandons de faire de même. Assurez-vous d'avoir les droits nécessaires sur les articles que vous vendez ou sur les informations que vous fournissez aux acheteurs. Vous garantissez que vos produits et leurs représentations vous appartiennent et ne contiennent pas de copie d'œuvres protégées par le droit d'auteur. Vous assumez tout risque et frais liés à une violation de ces droits.

Cette politique de propriété intellectuelle décrit comment des parties autorisées peuvent soumettre de manière régulière des notifications de violation relatives au contenu de la plateforme et la façon dont nous traitons ces notifications.

Comment signaler un contenu illégal

Pour signaler un contenu illégal, vous devez envoyer un e-mail à l'adresse e-mail suivante : info@ialoo.ch

Notification des violations de droits de propriété intellectuelle

Seul le titulaire des droits de Propriété Intellectuelle qui auraient été violés ou un représentant dûment autorisé peut signaler une infraction. Si vous pensez que tout contenu publié sur la plateforme porte atteinte à l'un de vos droits de Propriété Intellectuelle, veuillez envoyer un e-mail, en précisant les informations suivantes :

1. Le nom du Créateur incriminé
2. La description des faits et l'emplacement précis sur le site : captures d'écran des pages de la boutique ou du/des produit/s
3. Les raisons pour lesquelles les contenus illégaux devraient être supprimés

Traitement des notifications de violation des droits de Propriété Intellectuelle

Lorsque nous recevons des notifications de violations des droits de Propriété Intellectuelle, nous mettons tout en œuvre afin de répondre rapidement par la suppression ou la désactivation de l'accès suite à la notification.

Lors de la suppression ou la désactivation de l'accès aux contenus illégaux suite à une notification, nous mettons en œuvre les mesures qui sont raisonnables d'adopter pour contacter la partie prétendument en violation des droits de propriété intellectuelle, fournir des informations au sujet de la notification et la suppression, et, dans certains cas, des informations sur la contre notification. Nous nous réservons également le droit de fournir une copie de la notification à la partie prétendument en violation des droits de Propriété Intellectuelle.

Désaccord avec la notification

Si vous faites l'objet d'une notification et que vous êtes en désaccord avec celle-ci ou avez des questions, vous pouvez contacter la partie qui a envoyé la notification en utilisant les informations de contact qui vous sont fournies. Vous pourrez également jugé utile de parler à un avocat, dans la mesure où nous ne fournissons pas de conseils juridiques.

Notifications fausses ou abusives

L'envoi d'une notification fausse ou inappropriée est un problème grave et sera traité comme tel. Un tel acte peut entraîner la résiliation de votre compte (le cas échéant) et/ou vous exposer à des poursuites judiciaires. Nous vous rappelons également que soumettre des notifications fausses ou inappropriées peuvent entraîner des sanctions pénales.

Les violations répétées des droits de propriété intellectuelle

Nous clôturerons les comptes des membres qui font l'objet de violations répétées des droits de propriété intellectuelle, dans des circonstances appropriées et à notre discrétion.